



## TRANSFERT DE DETTE CAF

Par **Nanou381**, le **08/08/2019** à **08:19**

Bonjour,

Il y a 2 jours, j'ai reçu un courrier de la CAF adressé à mon nom me réclamant un remboursement de 2961€ pour un prêt FSL que je n'ai jamais touché.

En fait, il s'avère que cette dette vient de mon concubin, avec qui je vis en couple depuis 3 ans.

Il a contracté des prêt FSL pour lesquels il doit encore cette somme mais nous ne nous connaissons pas à ce moment-là, je n'ai donc moi-même jamais profité de ces prêts.

A savoir que mon compagnon a déjà fait des remboursements a la CAF pour ces prêts, le dernier datant de Juillet 2018, et nous pensions en toute bonne foi que la situation était régularisée.

Ma question : est-ce que ce transfert de dette sur mon compte allocataire à moi est légal, sachant que je ne suis pas à l'origine de ces prêts et que je n'en ai jamais touché un seul centime?

Merci par avance.

Par **Visiteur**, le **08/08/2019** à **13:01**

Bonjour

Première chose à faire, répondre en exposant ces faits et faute de réponse favorable, vous adresser à la C.R.A (Commission de Recours Amiable) ou au médiateur .